

Dimanche 10 septembre 1995

LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

Edition de l'Est lyonnais

Vénissieux

Un monument historique dans la ville ?

Une cloche de l'église du centre serait l'une des plus anciennes du département et aurait en effet de bonnes chances d'être classée

Attendre si longtemps pour enfin prétendre disposer dans son patrimoine d'un monument historique, qui plus est, quand il s'agit d'une cloche, avouez qu'il y a de quoi...être sonné !

C'est pourtant bien le cas. Une cloche peut en effet être pourvue de ce label. C'est du reste pour cette raison que nombre de communes, faute d'autre source de patrimoine, ont envoyé des dossiers vers les hautes autorités compétentes, dans l'espoir de voir leur pièce de clocher classée.

Devant l'affluence de dossiers, le ministère a tranché et n'accepte désormais que les cloches les plus anciennes. Premier critère de sélection pour une cloche, être déjà antérieure à la

révolution, ce qui est rare. A cette date, beaucoup ont en effet été fondues et recyclées en armes.

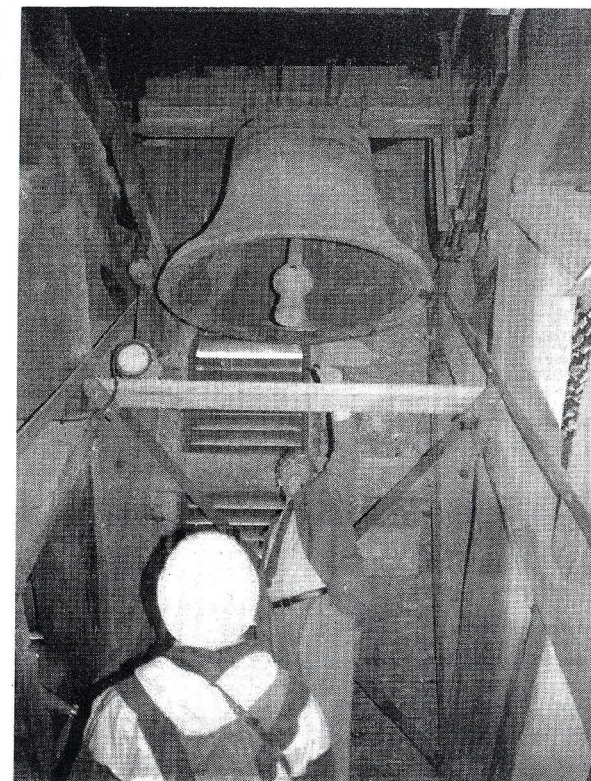
Fort de tous ces renseignements, Gérard Petit, notre historien local, croyait savoir que l'une des cloches de l'église du centre datait de 1650. Cet été, quand il rencontre M. Lemoine, le maître-carillonneur de l'hôtel de ville de Lyon et grand spécialiste en la matière, il lui fait part de cette découverte.

Vivement intéressé, M. Lemoine a donc effectué le déplacement cette semaine à Vénissieux. Après avoir examiné la cloche sous toutes ses coutures, analysé sommairement les inscriptions et effectué de nombreux clichés, le premier verdict a été au-delà des espérances : il

semble bien que la pièce soit d'origine (l'ancien nom de la ville, Vénissie, y serait gravé) et son ancienneté remonterait à 1551 ! Cette date ferait de la cloche vénissienne l'une des plus âgées du département.

M. Lemoine a également procédé à des essais (vous avez dû ainsi entendre sonner le clocher un peu à n'importe quelle heure entre 11 heures et midi, ce mercredi) et a trouvé la sonorité remarquable, malgré les années.

Bref, ce premier constat permet légitimement de rêver à un classement. Le maître-carillonneur va finir l'expertise et devrait remplir le dossier dont l'envoi incombera par la suite à la municipalité. Affaire à suivre...



X.B Eh oui, cette cloche daterait bien de 1551 !